

Musiques actuelles en résidences

Par François Bensignor
(sauf p. 44 et 50)



*H*éritières des anciennes traditions de l'aristocratie et du mécénat éclairé, les résidences d'artistes ont longtemps eu pour seul objectif d'aider la création. L'État français a su perpétuer cette pratique⁽¹⁾, ouvrant récemment le champ de ses interventions à de nouveaux bénéficiaires dans le domaine des musiques actuelles, comme en témoigne le programme "résidences d'artistes musiques actuelles" mené par la Direction de la Musique et de la Danse depuis 1993. Parallèlement, des opérateurs culturels liés à des collectivités locales ont défriché de nouvelles pistes, complétant la fonction artistique par un volet social. Ces nouvelles formes de résidences, élargies selon les uns, banalisées selon les autres, se sont développées dans le cadre d'un travail global entrepris en faveur de populations de proximité et avec leur concours.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution, dont en particulier la décentralisation et le poids grandissant des collectivités territoriales dans le choix des dynamiques culturelles locales et dans leurs financements. Plus directement confrontées à la demande et aux préoccupations des publics de proximité, elles ont compris d'une part les dangers de s'en tenir uniquement à une politique culturelle "traditionnelle" élitiste et de prestige, d'autre part l'intérêt d'impliquer les artistes et leurs savoir-faire créatifs dans les processus de médiation sociale.

À travers ces résidences, certains opérateurs culturels, parmi lesquels des Scènes de Musiques Actuelles (SMAC), ont permis de reconsidérer la place et le rôle de l'artiste dans nos sociétés contemporaines, d'ouvrir de nouvelles pistes vers d'autres solutions sociales. Les quatre premières expériences présentées ici – Claude Barthélemy en Lorraine, musiciens du Rajasthan à Perpignan, opérations menées dans le cadre des festivals des Hauts de Garonne dans le Grand Bordeaux et Musiques métisses à Angoulême –, sont exemplaires des formes diverses données aux résidences dans le champ des musiques actuelles et des partenariats qui les rendent possibles. Celles des cafés-musiques, plus modestes, sont néanmoins prometteuses.

⁽¹⁾ Cf. Dossier "Résidences d'artistes pour le meilleur... et pour le pire" in Le Monde de l'Éducation n°248, mai 1997.



Direction de la Musique et de la Danse

Le programme "résidences d'artistes musiques actuelles"

Depuis 1993, grâce au programme "résidences d'artistes musiques actuelles", la Direction de la Musique et de la Danse soutient une quinzaine de créateurs de jazz ou chanson-rock animés par des préoccupations citoyennes. Principes et perspectives par André Cayot et Françoise Chaudenson, responsables de cette opération pilote.

Encourager création et diffusion des musiques actuelles

Pour les "musiques actuelles", il n'existait pas de dispositifs d'aide spécifique aux structures de création, contrairement à la musique classique par exemple où les orchestres bénéficient d'aides permanentes. Les résidences d'artistes ont été une des réponses aux préconisations formulées par la Commission nationale du jazz. Les "résidences chanson" ont été lancées en 1996 suite au rapport d'Yves Duteil afin de mettre en place des aides autres que celles basées sur les seuls critères économiques. Sur le terrain, des lieux avaient largement ouvert la voie des résidences, citons le Théâtre d'Ivry et Juliette...

Le programme résidences d'artistes a pour objet d'inciter les Scènes Nationales et centres culturels à s'impliquer davantage dans la création et la diffusion de "musiques actuelles", puisque dans l'ensemble, leurs programmations se consacrent surtout au théâtre.

Un artiste, un diffuseur, un projet

Une résidence, c'est la présence d'un artiste et de son projet sur un lieu généraliste (Scène Nationale, centre culturel) pendant une durée qui varie de 1 à 3 ans. Une résidence naît d'une rencontre entre un responsable de lieu, un artiste et son producteur. Il faut que la réflexion ait déjà eu lieu, qu'une collaboration ait été définie avant que le projet ne soit proposé à la DMD.

Par un contrat - dans leurs principes,

les "résidences musiques" se sont inspirées des contrats-missions des "résidences danse" en place depuis le début des années 90 -, l'artiste s'engage à produire une ou plusieurs créations avec ses propres musiciens, mais aussi à mener un travail de formation avec les musiciens locaux, à rencontrer le public. C'est le cas des concerts en appartement de la Scène et Marnaise, du travail avec les écoles maternelles de Machado...

Les sommes allouées au projet pour le travail de création correspondent donc à une mission de service public. Au-delà de sa trajectoire artistique, le musicien doit être animé de préoccupations citoyennes et s'impliquer dans l'environnement, développer des publics. Tous les artistes n'ont pas cette vocation "pédagogique".

Réflexions

La difficulté est de trouver l'adéquation entre le projet de fond et le projet de spectacle. Sur les résidences qui viennent de se terminer, on a pu remarquer que la troisième année était plus difficile, le public semble moins réceptif à des artistes ou à des spectacles qu'il a déjà eu l'occasion de voir. Il faut tout à la fois faire connaître l'artiste et ses créations, sans lasser le public.

Ce programme en est à ses débuts. Pour l'instant, il n'a concerné que des artistes confirmés, parce qu'il demande une expérience musicale et pédagogique importante. L'ouverture à la chanson est une première extension. Il y en aura d'autres. Plusieurs SMACs ont déposé des projets pour l'an prochain. ■

Les résidences "musiques actuelles"

RÉSIDENCES JAZZ

- Collectif ARFI & Jean Meyrieux, Ville Nouvelle d'Isle-d'Abeau (tél : 04 78 39 87 31)
- Claude Barthélemy, Vandœuvre-lès-Nancy (tél : 01 44 79 00 36)
- Laurent Dehors, Rouen (tél : 02 35 73 18 79)
- La Scène et Marnaise, Andy Emler, François Jeanneau & Philippe Macé, Combs-la-Ville (tél : 01 60 60 12 34)
- Jean-Rémy Guédon, Saint-Priest-en-Jarez (tél : 01 43 05 04 98)
- Antoine Hervé, Mont-Saint-Aignan (tél : 02 35 74 18 70)
- Gérard Marais, Quimper (tél : 02 35 74 18 70)
- Claude Tchamitchian (à partir de l'automne 97), AJMI, Avignon (tél : 04 90 86 08 61)
- Yves Rousseau, Franck Tortiller & Pascal Vignon, Coutances (tél : 01 48 06 27 03)
- Collectif Zhivaro, Universités d'Ile-de-France (tél : 02 48 57 51 48)

RÉSIDENCES CHANSON

- Les Elles, Trappes (tél : 01 30 13 98 50)
- Jean-Claude Meurisse (en 1996), Scène Nationale de Reims (tél : 03 26 82 49 49)
- Pascal Mathieu, M. et Mme Lacombe, Jacques Haurogné, Festival Chorus des Hauts-de-Seine (tél : 01 47 29 30 48)
- Kent, Mâcon (tél : 03 85 33 58 00)
- Sarclo et Éric Lareine (à partir de l'automne 97), Ivry (tél : 01 46 70 21 55)

Données sur le financement

Budget global : aux alentours de 2 millions pour 10 résidences jazz, et 5 chanson-rock. En moyenne, la DMD finance chaque résidence d'artistes entre 100 et 150 000 F. Ce programme est géré au niveau central en étroite collaboration avec les conseillers musique des DRACs. Le financement des résidences est tripartite : au-delà de la participation de la DMD, les structures d'accueil apportent un support technique et logistique, les collectivités locales abondent pour le reste du budget.

Claude Barthélemy, un nonet en Lorraine

La résidence du guitariste Claude Barthélemy, démarrée en Lorraine à l'automne 1996, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 1997. Le choix de cette région s'est imposé naturellement à celui qui dirigea l'Orchestre national de jazz (ONJ) de 1989 à 1991. Dominique Répécaud, directeur du festival Musique Action, ne cachait pas son enthousiasme à l'idée d'accueillir cette résidence au Centre culturel André Malraux (CCAM) de Vandœuvre-lès-Nancy, et une forte affinité musicale liait déjà le compositeur au jeune saxophoniste nancéien Philippe Lemoine, désireux de parfaire auprès de lui sa connaissance de la composition jazz.

De l'improvisation à l'écriture

Résolu à monter son projet de résidence avec des musiciens lorrains, et non, à la différence d'autres artistes de jazz, avec ses équipes habituelles, Claude Barthélemy passe les premiers temps de sa résidence sur le terrain. À l'issue de rencontres et d'auditions, qui traduisent la richesse musicale et la grande qualité artistique de la scène lorraine, il constitue un orchestre de neuf musiciens professionnels, prenant garde à ne pas entrer dans le jeu pervers des chapelles locales. « Le résultat étonnant », explique Barthélemy, « est que certains des musiciens, qui ne faisaient pas partie des mêmes "bandes", n'auraient jamais admis de jouer ensemble. Avec moi, ils reconnaissent leurs qualités mutuelles et s'aperçoivent que ça peut fonctionner. »

Au printemps 1997, l'activité atteint son plein régime. Le premier résultat prégnant de la résidence est la création présentée le 18 mai au

public du festival Musique Action. D'autres concerts sont programmés sur les scènes régionales partenaires comme Les Trinitaires à Metz. « Généralement dans le jazz, on répète sur un thème et on improvise après. Au départ, j'avais l'idée d'une option maximaliste inverse : commencer en improvisation pure et aboutir à une partition écrite. Finalement, j'ai opté pour une démarche intermédiaire... C'est d'autant plus intéressant que sept des musiciens ont moins de 25 ans », dit le compositeur.

Au-delà de la création, l'action menée avec les moyens de la résidence englobe des sessions de formation et de répétition dans des structures partenaires comme l'école de musique de Verdun et le conservatoire de Metz. Le compositeur a également guidé dans son travail sur une pièce délicate d'Andy Emler un grand orchestre de vents lorrain.

La résidence comme tremplin professionnel

Pour Claude Barthélemy, cette résidence limitée dans le temps doit servir de tremplin et trouver ses prolongements à long terme. « Je me suis engagé auprès des musiciens lorrains pour qu'au-delà de la résidence ils constituent la base de mon prochain big band. Je fais aussi en sorte que, s'ils veulent bien rester ensemble, ils puissent bénéficier d'une officialisation de la part des collectivités. En cas de succès, je m'engage à leur laisser le choix de leur chef d'orchestre. C'est très risqué, mais j'espère bien qu'ils me gardent... Indépendamment de cela, je n'aime rien tant que prendre des



Claude Barthélemy. Photo Mephisto.

gens à un point et les emmener à un autre. Je les présente à mes amis musiciens et suis ravi s'ils jouent ailleurs, comme c'est le cas du cornettiste Médéric Colignon avec Michel Portal. Cela fait partie des aspects souterrains, informels de la résidence, qui fonctionnent bien. Je leur permets d'avoir une audience nationale et j'ai soutenu notamment le projet d'album de Philippe Lemoine à paraître sur le label Double Z ». ■

Exemple d'une résidence "blitz" (Franche-Comté, mars 1996)

Claude Barthélemy : « Il a été question, à un moment, de partager le budget de l'ONJ pour mettre en résidence plusieurs orchestres répartis en région, à l'instar de ce qui s'est fait dans le domaine de la danse. Mais le nombre de personnes qui sont intéressées et ont les capacités de mener ce genre d'expériences décentralisées est finalement assez restreint. On doit veiller à ne pas laisser les musiciens "faire carrière" dans ce type de fonction, ni à favoriser les potentats artistiques locaux. Il faudrait les recruter sur la base de véritables projets. » - « Pour ma part, je préfère intervenir souvent, mais très ponctuellement. Je crois beaucoup à la formule de résidence "blitz" : dix jours de travail intense, où chacun doit sortir tout ce qu'il a en lui. »

CONTACT : _____
Azimuth
14, rue Bleue - 75009 Paris
Tél : 01 44 79 00 36 - Fax : 01 44 79 00 34

Deux festivals pionniers des résidences

Les festivals des Hauts de Garonne dans l'agglomération de Bordeaux et Musiques mélangées à Angoulême ont compris, avec beaucoup d'à propos, le bénéfice que l'on peut tirer de la résidence d'artiste, tant comme outil culturel que comme élément de dynamisation sociale à l'échelle d'un quartier, d'un faubourg, d'une ville, voire d'une région. Leurs résultats probants témoignent, sur le long terme, du bien-fondé de la démarche.

Les deux manifestations ont de nombreux points communs, à commencer par une expérience longue de six ans. Sur le plan artistique, elles ont pour pivot une programmation pointue d'artistes de jazz et de musiques mélangées. Le travail mené avec les publics de proximité se nourrit de cette programmation, qui sert de base à une pédagogie d'ouverture culturelle, favorisant le désenclavement des quartiers et la mixité sociale. Le terrain sur lequel se développe ce travail est un ensemble de quartiers habités majoritairement par des populations "en difficulté", souvent violemment touchés par le chômage, quartiers d'habitat social regroupant d'importantes communautés immigrées, zones bénéficiant des aides de la politique de la Ville. La mise en place et le suivi des ateliers, à l'occasion des résidences d'artistes, s'appuient sur une étroite collaboration instaurée entre les équipes des structures de productions culturelles et des centres sociaux.

Les Hauts de Garonne

Conçu en 1993 par l'association Musiques de nuit diffusion, important producteur de spectacles jazz et musiques du monde dans la région bordelaise, le festival des Hauts de Garonne se déroule au mois de juillet sur les communes de la rive droite de la Gironde faisant face à Bordeaux : Bassens, Lormont, Cenon, Floirac. L'axe des résidences d'artistes, présent dès l'origine, a pris une importance grandissante et tend à être traité à l'égal d'une programmation toujours pointue. En 1997, l'habituel concert d'ouverture, jugé trop onéreux, a été abandonné au profit d'un meilleur confort de travail sur les résidences. «Nous voulons demeurer un festival laboratoire, non figé, capable de se remettre en question et de se redéfinir chaque année», affirme Patrick Duval, directeur de Musiques de nuit.

Dès 1991, Musiques de nuit lançait ses premiers ateliers rap avec IAM en direction des jeunes des quartiers qui ne partent pas en vacances. Depuis, le groupe est revenu chaque année. Un stage de graff animé par la Force Alphabétique se poursuit depuis deux ans, grâce à un partenariat avec EDF, qui met à disposition les surfaces de ses transformateurs pour y réaliser les œuvres. Afin de ne pas recréer un ghetto culturel, les organisateurs ont toutefois pris soin d'ouvrir les résidences à d'autres esthétiques que le hip-hop.

Depuis 93, les résidences d'artistes étrangers mettent en avant les percussions. «Les deux premières années, Moleque de Rua, anciens enfants des rues brésiliens, ont marqué les esprits», dit Patrick Duval. Ils apportaient à ceux qui les accueillait des moyens pour combattre le fatalisme de l'exclusion. «Avec Doudou Ndiaye Rose, en 1995, c'était sans doute moins chaleureux, mais très structurant pour les jeunes :



Moleque de Rua. Photo : Pierre Bidard

après quinze jours de travail avec le maître tambour sénégalais, ils avaient acquis une pratique qui leur a d'ailleurs permis de l'accompagner sur scène lorsqu'il est revenu avec son ensemble.» De cette résidence sont nés les "arbres à palabres", réunions et débats interculturels dans les quartiers autour d'un repas préparé par les associations communautaires. Leur succès fut tel qu'il fallut les poursuivre tout au long de l'année.

Éléments déclencheurs, les résidences s'inscrivent dans des dynamiques d'actions culturelles et sociales plus larges. À l'été 1996, par exemple, la résidence des Guadeloupéens de Voukoum préparait celle, plus longue, du carnaval de Bordeaux 1997, organisée conjointement avec Parallèles attitudes diffusions (PAD), responsable de la Scène de musiques actuelles Barbey. Les résidences du festival des Hauts de Garonne durent quinze jours. Dans chaque commune, un centre social accueille un atelier de cinq à vingt jeunes. «L'implication des centres sociaux est entière. À présent, ils ont inclus les activités proposées par le festival dans celles de leurs structures. Nous gérons l'artistique, ils sont chargés de la communication de proximité et organisent les "arbres à palabres"». La relation de partenariat entre la production et les centres sociaux n'inclut aucun échange financier. «Sur ces initiatives, nous avons le soutien sans faille des politiques, qui nous laissent carte blanche sur les choix et l'organisation», explique Patrick Duval.



Opérations autour de Musiques métisses

Quartiers lumières 1997

- Dédé Saint-Prix : ateliers de pratique artistique, concerts
- Les Tambours de Brazza : interventions en milieu scolaire, concerts autour de repas de quartier
- Kan'nida : stage de danse, stage vocal, interventions en milieu scolaire, concerts
- Ymako Teatri : résidence de la troupe autour de l'adaptation théâtrale et musicale de la "Légende de Kaidara". Interventions en milieu scolaire, en maison d'arrêt, ateliers, spectacles.
- En projet pour septembre 1997, résidence Danse urbaine avec le collectif Move, puis les compagnies Salia ni Seydou (Burkina Faso) et Tumbuka (Zimbabwe)

Résidence : Adama Kouyaté, photographe

Principaux partenaires : Ville/État, convention PCQ, Fas, Caisse des Dépôts et Consignations, Région Poitou-Charentes.

CONTACTS :

MUSIQUES MÉTISSÉS
6, rue du Point-du-Jour - BP 244
16007 Angoulême Cedex
Tél : 05 45 95 43 42 - Fax : 05 45 95 63 87

ADSUA
129, rue Clérac à Sillac - 16000 Angoulême
Tél : 05 45 65 17 18 - Fax : 05 45 65 99 37



Budget résidences en 1996 : 260 kF.

Patrick Duval : « Cette enveloppe ne permettait pas de travailler dans de bonnes conditions. Cette année, nous avons donc décidé de transférer sur les résidences l'argent qui servait à organiser le concert d'ouverture. Le budget 1997 du festival oscille entre 600 kF et 650 kF. Les principaux financements proviennent du Conseil général de la Gironde, des villes d'accueil, de la DRAC Aquitaine, du Fonds d'action sociale (FAS), du programme Vie ville vacances, de financements croisés et autres partenariats... »

Programme 1997 :

- 5/7 : Ernest Ranglin (Jamaïque), Bassens
- 9/7 : Toto La Momposina (Colombie), Cenon
- 11/7 : Steve Turre (USA), Lomont
- 16/7 : Sierra Maestra (Cuba), Floirac
- 19/7 : participants des ateliers + invités, Bordeaux (concert gratuit)

Résidences :

- La Force Alphabétique : graffiti
- African cultural center of Johannesburg : danse et percussions.

CONTACT :

Musiques de nuit diffusion
BP 42 - 33326 Eysines Cedex
Tél : 05 56 28 57 14 - Fax : 05 56 57 56 30

à Angoulême et Bordeaux

Musiques métisses

Le projet mené à Angoulême s'articule autour du binôme formé par deux structures partenaires : l'opérateur culturel Musiques métisses et l'Association de développement social urbain d'Angoulême (Adsua), maître d'œuvre de l'opération Quartiers lumières. En 1997, une convention Projet culturel de quartier (PCQ) vient couronner les résultats avérés et conforter la démarche sociale de l'Adsua.

Il y a six ans, labélisé par le ministère de la Culture parmi les cent cinquante projets Quartiers lumières, le festival Musiques métisses, déjà épaulé par l'Adsua, jouait les défricheurs en lançant les premières résidences d'artistes dont celle du sculpteur réunionnais Gilbert Clain. Les opérations Quartiers lumières seront pérennisées à Angoulême jusqu'en 1996, l'option thématique des résidences portant sur la dimension "cultures métisses" autant que sur l'aspect strictement musical.

De nombreux artistes ont travaillé à Basseau, Grande Garenne, Grand-Font, Ma Campagne, quartiers DSU d'Angoulême, avec leurs habitants : des photographes (le Français Guy Le Querrec, l'Ivoirien Kasco Haron Doris...), des plasticiens (le Sénégalais Ousmane Sow, la Japonaise Nobuko Tokime...), des compagnies de danse (Black Blanc Beur) et de théâtre (Ki Yi M'Bock).

Certaines résidences musicales ont eu un impact public particulièrement fort, comme celle de Jacques Higelin, qui entraîna deux cent jeunes choristes de la région pour l'accompagner dans un spectacle apothéose en 1992.

D'autres ont contribué à favoriser durablement la pratique musicale des jeunes des quartiers. L'entière implication du Martiniquais Dédé Saint-Prix,



Dédé Saint-Prix. Photo Musiques métisses.

par exemple, a suscité des vocations et permis, en 1993, la création du groupe Djiba percussion, invité l'année suivante sur la scène du festival.

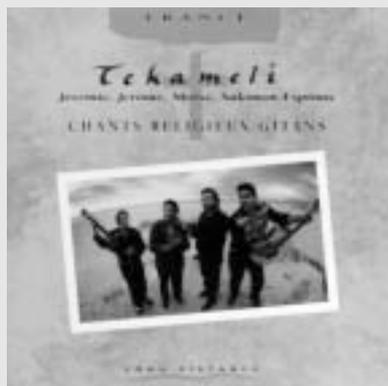
En 1997, le percussionniste élargit ses ateliers au réseau de villes Aire 198, avec vingt-quatre jeunes issus des quartiers Zus d'Angoulême, Poitiers, La Rochelle et Niort, pour une création présentée au festival et dans chacune des villes.

En se dotant d'un poste de médiateur culturel opérationnel dès l'édition 1993 du festival, l'Adsua prenait une orientation novatrice, qui peut aujourd'hui faire figure de modèle. La conception de son action sociale a toujours été intimement liée à un environnement culturel.

Dans le volant d'actions opérationnelles mises en œuvre, les ateliers-résidences organisés en amont du festival, en partenariat avec les centres sociaux, les maisons de jeunes et les établissements scolaires, ont joué un rôle important.

Ils constituent un élément majeur permettant à l'Adsua de tendre vers ses objectifs définis par sa directrice Brigitte Ricci : « permettre l'accès à la culture aux populations qui en sont éloignées ; favoriser la mixité des publics ; contribuer à l'intégration des communautés immigrées ; offrir un espace permettant l'implication des femmes ; favoriser le développement des pratiques culturelles des jeunes ; désenclaver les quartiers ». ■

Danse nomade à la Casa Musicale



Les Frères Tekameli. Photo Long Distance

Depuis plusieurs années, Guy Bertrand, chef du département musiques traditionnelles et musiques actuelles à l'École nationale de musique de Perpignan et directeur artistique de la Casa Musicale, mène un travail de fond avec l'association Amic pour la formation musicale et l'insertion des jeunes gitans de Perpignan. Prendre en compte le potentiel musical de cette communauté, marginalisée bien que vivant au cœur de la ville, c'est contribuer à améliorer sa reconnaissance culturelle et à son insertion sociale. Guy Bertrand en a fait la démonstration en aidant des groupes à se constituer, en les exposant sur des scènes nationales et internationales, en soutenant leurs projets de disques. C'est dans cette dynamique à long terme que s'inscrit la résidence des musiciens du Rajasthan.

Danse contemporaine sur rumba catalane

Si l'essentiel de la résidence se déroule à la Casa Musicale, parmi les rares Scènes de Musiques Actuelles à prendre en compte les musiques traditionnelles, elle s'inscrit dans un projet plus ambitieux initié grâce au festival Montpellier Danse. L'origine du projet remonte à 1995. La chorégraphe Anne-Marie Porras, dont la compagnie est installée à Montpellier, s'emballe pour la musique de Tekameli, groupe de Gitans de Perpignan, et rêve d'un spectacle. Armand Amar, compositeur, cofondateur avec Alain Weber du label Long Distance, éditeur du premier CD du groupe, s'engage entièrement dans la direction artistique du premier volet de "Danse Nomade", "Les Fils du

Vent", création chorégraphique réunissant les douze danseurs d'Anne-Marie Porras et Tekameli, présentée au festival Montpellier Danse 1995.

«Les Gitans n'avaient jamais été confrontés à un tel travail, contraints de sortir de leur contexte habituel et de respecter certains repères précis», raconte Guy Bertrand. «Ils ne connaissaient pas le langage de la danse contemporaine et, au départ, étaient presque choqués de voir que l'on pouvait danser d'autres danses que celles de leurs traditions sur leurs musiques. Des tabous ont dû être levés. Il a fallu, par exemple, demander l'autorisation aux parents pour accepter une chorégraphie contemporaine sur un chant religieux... La relation entre musiciens et danseurs était très forte, originale, et chaque représentation a recueilli un véritable succès populaire.»

À la croisée des routes nomades

Cette réussite a permis de développer ce qui n'est en fait que le premier volet d'un projet à la dimension culturelle symbolique plus ambitieuse, en cohérence avec le beau travail réalisé par Tony Gatlif pour son film "Latcho Drom", dont Armand Amar et Alain Weber ont produit la musique. Les musiciens du Rajasthan, interprètes des premières séquences du film, sont issus d'une société identifiée comme étant à l'origine des migrations tsiganes. L'idée de la création "Danse

Divana. Photo Long Distance





Gazi Khan Bama Manghaniyar,



virtuose des "karthal",



photos Long Distance

Nomade consiste à faire se rencontrer dans un même spectacle contemporain des artistes dont les liens culturels remontent à plusieurs siècles. Une première occasion de rencontre entre Tekameli et l'ensemble rajasthanais Divana, produit par Long Distance, est offerte à Sydney, Australie, lors d'une manifestation présentant des musiciens tsiganes de divers pays, programmée par Guy Bertrand : « Les Gitans de Perpignan ne connaissaient pas les liens de descendance qui les unissent aux Rajasthanais, mais ont trouvé chez eux des repères culturels communs. »

À partir du 20 mai 1997, les six musiciens de Divana s'installent à Perpignan. Avec Tekameli et deux musiciens flamencos, le guitariste Pedro Soler et le chanteur gitan marseillais Luis de Almeria, ils consacrent leurs matinées au travail de création musicale. « Ces musiciens professionnels sont aussi des musiciens traditionnels, par conséquent peu habitués à ce genre d'exercice. Il faut leur laisser leurs capacités d'invention, d'interprétation et d'adaptation, qui peuvent donner des choses très originales » dit Guy Bertrand. Les repas sont pris ensemble et les après-midi sont consac-

crées au travail avec les danseurs de la compagnie Anne-Marie Porras. À travers la démarche insufflée par la Casa Musicale et avec l'apport de Michel Vallet venu du Festival Ram Dam de Blois, la résidence alimente également le travail poursuivi en direction des populations locales : ateliers animés par les chanteurs de Divana, grands maîtres de l'art vocal ; ateliers de "karthal", paires de petites plaquettes de bois tenues libres dans chaque main et que l'on entrechoque, ancêtres des castagnettes ; concerts-animations bi-hebdomadaires à la Casa Musicale pour les jeunes des quartiers...

La création du spectacle "Danse Nomade" est programmée en avant-première le 27 juin 1997 au prestigieux Palais des Rois de Majorque, dans le cadre des Estivales de la ville de Perpignan. Repris le 5 juillet lors de la Nuit des Musiques du Monde au festival Montpellier Danse, le spectacle inclura d'autres artistes, notamment des danseuses, venus spécialement du Rajasthan. ■

CONTACT :

Casa Musicale
11, rue Émile-Zola - 66000 Perpignan
Tél : 04 68 66 35 63 - Fax : 04 68 51 71 34

PARTENAIRES DE LA RÉSIDENCE

Coproduction

- Compagnie Anne-Marie Porras
- Festival Montpellier Danse
- Casa Musicale - Ville de Perpignan
- Caisse des Dépôts et Consignations

Soutiens

- Théâtre contemporain de la danse
- Maison de la danse de Lyon

Subventions

- Ministère de la Culture
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conseil général de l'Hérault
- Ville de Montpellier
- ANPE Culture et Spectacle

PLAN DE FINANCEMENT "DANSE NOMADE" 97

| | |
|--|-----------------|
| — Subventions d'État | |
| • Ministère de la Culture Délégation danse | 150 kF |
| • DRAC Languedoc-Roussillon Aide à la création musicale | 35 kF |
| • DRAC Languedoc-Roussillon Aide à la résidence | 65 kF |
| — Subventions collectivités territoriales | |
| • Conseil régional Languedoc-Roussillon | 80 kF |
| • Conseil général de l'Hérault | 20 kF |
| • Ville de Montpellier | 29 kF |
| — Organismes professionnels | |
| • Adami | 80 kF |
| • Spedidam | 15 kF |
| — Coproducteurs | |
| • Casa Musicale | 100 kF |
| • Festival Montpellier Danse | 350 kF |
| — Mécénat | |
| • Caisse des dépôts et consignations | 150 kF |
| — Achats spectacle | |
| • Estivales de Perpignan | 65 kF |
| • Millau | 60 kF |
| • Bolzano | 70 kF |
| Total recettes | 1 269 kF |

Résidences dans les cafés-musiques

Hors de tout dispositif institutionnel, les cafés-musiques prolongent leur activité de diffusion par des résidences d'artistes, à la mesure de leurs moyens. Tour d'horizon non exhaustif.

Artistes régionaux ou (inter)nationaux, débutants ou réputés, séjournent régulièrement dans les cafés-musiques qui leur offrent des moyens matériels et humains pour créer ou répéter des productions, se former artistiquement, techniquement ou mettre un pied dans le "milieu". Ces résidences stimulent la scène locale, permettent les échanges entre amateurs et professionnels, entre musiciens et mélomanes, provoquent des métissages musicaux, font se rencontrer des disciplines artistiques ou des corps de métier.

■ À la Luciole d'Alençon, les résidences s'adressent à des artistes régionaux "entrant dans la profession" ou même professionnels (Peter Cole). Réaction de Kétilomah qui, pendant plus d'un mois, a pu répéter son spectacle dans des conditions professionnelles : ce jeune groupe a apprécié qu'"on leur donne les moyens de créer, d'aller plus loin, de construire leur propre parcours professionnel, d'échanger avec le public". Plus originales, les "Cartes blanches", inaugurées depuis 2 ans, sont l'occasion pour un artiste "d'explorer de nouveaux terrains musicaux" en montant un spectacle avec des musiciens locaux, qui débouche sur une soirée musicale unique et expérimentale.

■ Pour La Compagnie Olinda qui gère la Fonderie, "les résidences sont une évidence". Défendant une approche plurielle du spectacle vivant, le lieu est mis à disposition de compagnies de théâtre régionales ou de formations musicales sur un principe d'échanges. Ainsi, au cours de leur résidence de création, Zumbadera (fusion entre Madera, salsa afro-vénézuelienne

et Zumbao de Marseille), a dévoilé une partie de ses savoir-faire à des amateurs lors d'ateliers danse et percussions, donné deux concerts et des soirées salsoteca. En prévision, une résidence avec Wock, musiciens sénégalais et français.

Même principe : leur permettre de créer leur spectacle, en échange de quoi, ils animent des ateliers percussions avec les jeunes des quartiers. Bientôt également, Gandja Rock pourra enrichir ses prestations grâce au concours d'un metteur en scène de théâtre.

■ En Corse, l'Aghja accueille les artistes quelques jours avant leur passage dans le lieu, pour les faire intervenir dans les écoles par exemple. La première de ces mini-résidences a porté sur le chant ; la seconde, accompagnée de présentations d'instruments, sur la musique ancienne.

■ Dans le Nord, par l'intermédiaire du réseau RAOUL, les cafés-musiques proposent un système de "mini-résidences tournantes" à partir des ateliers musicaux qu'ils proposent déjà. Ainsi, un percussionniste tourne par session de plusieurs jours dans les différents lieux. Les délais étant un peu courts, l'objectif est moins la production d'un spectacle que le partage des connaissances entre des amateurs et des professionnels. Tayfa sera le groupe de la prochaine résidence tournante. Présent deux jours dans chaque lieu, ils rencontreront des jeunes des quartiers, des écoles de musique, discuteront sur leur métier, initieront aux instruments avant de se produire sur scène.



Master Class Phil Guy. Photo : Pierre Ruaud

■ Les artistes programmés lors du festival Blues Passion, organisé par West Rock, sont sollicités pour animer des "master-classes". Pendant quelques jours, des notoriétés du blues partagent leur talent avec des amateurs. Les plus surpris ne sont pas forcément ceux qu'on croit : fortement impressionné par l'un des stagiaires, BB King, lors de son master-class (en 1994), lui proposa de jouer en première partie de son concert le lendemain soir...

■ Au Faucon Malté en Vendée, "Tout le Monde à l'Usine" a inventé les "résidences formation", décrites p. 14. Hébergés sur le lieu même, les artistes profitent de "résidences familiales".

■ D'autres attendent des moyens pour concrétiser leurs projets. À Macon, la Cave à Musique projette pour le centenaire de la naissance d'Aragon une création collective autour de son œuvre en y intégrant des réalisations de Fernand Léger en trois dimensions, des morceaux de musique, grâce au concours d'artistes mais aussi d'artisans : ferronniers, menuisiers...

En même temps qu'elles rendent vivantes la création, ces initiatives scellent des liens forts entre des cafés-musiques, des artistes et un public. ■